**A.E.A.A**

**Association des étudiants actuels et anciens du Collège pour adultes Alice-Rivaz (COPAD)**

**­­­­­­­­­­­­­­­**

**------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------**

**Mémo de l’Assemblée Générale Ordinaire**

**1er décembre 2022**

**Date de rédaction : 06 mars 2023**

**Point 1 de l’ordre du jour : accueil de Madame la Présidente**

A **18h50,** Madame la Présidente souhaite la bienvenue et présente les participant.e.s. Elle précise que l’ordre du jour sera conforme à celui reçu dans la convocation.

Pour cette année encore, en raison des directives COVID, l’AGO a lieu à cette période. Il est précisé que, dès 2023, les directives n’ont plus lieu d’être et que l’AGO reprendra le calendrier habituel au printemps.

**Point 2 : Contrôle des participant.e.s**

Philippe Zabey, vice-président Bernard Cretton, trésorier

Anna Beutler -Oberholzer, vérificatrice des comptes

Anna Guez-Spitoni, membre Véronique Fatio-Veuthey, membre

Edith Beney, membre Quentin Egger, nouveau membre

Mireille Peytremann-Fortis, membre Nizar Riahi, nouveau membre

Catherine Vaucher, membre

Christophe Hauser, directeur COPAD invité

Myriam Lariche-Bettens webmaster invitée

Aurélien Gamboni, artiste plasticien, invité

**Membres excusé.e.s**

Paul Olivier Bricman, secrétaire Philippe Tempestini Frederick Wiggins, vérificateur

Agatino Lucifora Didier Livron Marianne Dyens

Philippe Bettens Charles Burdet Rolf Dubs

Ingrid Vilchien Jean Perriard Claude Martin-Achard

**Point 3 : Approbation du mémo de l’AGO du 20 décembre 2021**

Le mémo est accepté à l’unanimité.

**Point 4 : Rapport du trésorier** : comptes 2021

Madame la Présidente donne la parole à Bernard Cretton, trésorier qui présente le compte de résultats et liste les dépenses de l’année. Il précise que, parmi les frais, il y a eu des fleurs, la marmite de l’Escalade, le paiement des photos des promotions, des dépenses diverses du comité ainsi que les prix offerts lors des promotions aux lauréats de maturité ainsi que de la filière DUBS. Par ailleurs, il a comptabilisé des frais de port relatifs aux différents envois de l’AEAA ainsi que des frais de banque et de cartes. Enfin, il a fallu comptabiliser un don spécial à une étudiante.

Mme la Présidente explique que ce don faisait partie de la demande de dons suggérée par la direction du COPAD concernant les étudiant.e.s en difficulté ayant perdu leur emploi en 2021 en raison de la pandémie. Cette action leur a permis de continuer leurs études. La trésorerie a donc versé 1’200 francs à une étudiante qui avait vraiment de grandes difficultés.

Mme la Présidente précise, suite à l’interrogation d’un membre, que tous les étudiant.e.s, au moment de leur inscription, deviennent membres de facto de l’association et le seront encore un an civil après avoir quitté l’école. Si l’adhésion est souhaitée au-delà, la cotisation est demandée à partir de la deuxième année.

Christophe Hauser indique qu’il avait une facture de 2’600 francs pour la construction en bois du « Tiret du COPAD » érigée dans la cour lors du 60ème anniversaire du Collège pour Adultes Alice-Rivaz, le 1er octobre 2022.

Bernard Cretton mentionne que le solde de la banque, en faveur de l’association, est de Fr. 6'547,72. Toutefois, en 2018, des membres ou des personnes extérieures ont versé certaines sommes pour l’association d’entre-aide (en cours de création) et qu’il faut en tenir compte dans ce total.

Christophe Hauser pense qu’il faut continuer à demander des dons aux membres parce qu’ils pourraient se montrer généreux et reconnaissants. A titre d’exemple, il mentionne l’association d’entre-aide du Collège pour adultes de Zurich. Non seulement les membres cotisent mais également tous les enseignants de l’école. Le montant de leur caisse s’élève à 400’000 francs. En effet, à Zurich, à Noël presque tous les maîtres donnent quelque chose.

En résumé :

|  |  |
| --- | --- |
| **Compte résultat**  | **Année 2021** |
| Recettes  | CHF 3'080,75 |
| Dépenses | CHF 3'389,20 |
| Résultat | CHF – 308,45 |

**Point 5 : Rapport de la vérificatrice aux comptes**

Anna Beutler-Oberholzer, la nouvelle trésorière, élue l’an dernier, informe l’assemblée que dès janvier 2023, elle fera le journal comptable 2022 et prend ainsi le relais de Bernard Cretton. Elle intervient au sujet de la vérification des comptes 2021 en précisant que la période de vérification court du 1er janvier au 31 décembre 2021 auprès de la BCGE. La vérification a été faite en présence du trésorier, de la Présidente et du vice-président. Elle précise qu’à l’aune de son contrôle, elle certifie que les comptes sont tenus avec exactitude, les montants correspondent aux justificatifs présentés par Bernard Cretton qui a fait la comptabilité 2021. Ainsi, le montant sur le compte T 0081.10.78 auprès de la BCGE de l’association au 31 décembre 2021 se monte à Fr. 6’547,72.

Anna Beutler-Oberholzer suggère de passer dorénavant à la version informatisée de la tenue des comptes et ajoute que pour la conformité des statuts, il serait judicieux de présenter un budget annuel.

Bernard Cretton aura encore la responsabilité de la trésorerie du compte pour l’année 2022.

**Point 6 : Décharge au comité sur la gestion de sa trésorerie et changement de raison sociale**

La décharge du trésorier est votée à l’unanimité.

La Présidente informe l’assemblée du changement formel de la raison sociale de l’association afin d’entériner la décision prise par Christophe Hauser, directeur, de considérer les élèves comme des étudiants.

**Point 7 : Elections statutaires : réélections diverses**

Madame la Présidente informe qu’aucune candidature n’a été préposée au 21 novembre 2022.

Mariella Zolfanelli est réélue comme présidente.

Philippe Zabey est réélu comme vice-président.

Bernard Cretton, présente sa démission pour des raisons personnelles après une vingtaine d’années de bons et loyaux services. Madame la Présidente le remercie pour tout le travail accompli avec diligence toutes ces années.

Anna Beutler-Oberholzer offre sa candidature comme trésorière qui est acceptée à l’unanimité. Elle propose qu’une deuxième personne officie pour la vérification des comptes.

Fredirick Wiggins est réélu comme vérificateurs des comptes

L’assemblée en prend connaissance et applaudit.

**Point 8 : Fixation de la cotisation 2022/2023**

Christophe Hauser informe l’assemblée que, depuis 2022, les étudiants versent leur contribution directement à la Direction générale qui contrôle les finances. Par conséquent, l’AEAA ne peut plus bénéficier de 15% du montant forfaitaire de Fr.60.- qui correspond aux inscriptions. Il n’est plus autorisé à recevoir de l’argent au guichet du secrétariat que ce soit pour les photocopies ou autres.

Philippe Zabey enchaîne en demandant s’il convient de garder le montant de la cotisation à Fr. 30.- ou s’il faudrait l’augmenter.

Un membre à l’AVS préconise de garder à Fr. 30.-

La discussion se conclut ainsi :

AVS : Fr.30.-

Actif : Fr. 40.-

Le montant supplémentaire est considéré comme un don pour l’association.

**Point 9 : Activités 2021-2022 en présence de Madame la Présidente**

En raison de la crise sanitaire du COVID 19, de nombreuses activités ont dû être supprimées, comme la fête de l’Escalade, par exemple.

Madame la Présidente garde un contact rapproché avec la direction et les étudiant.e.s. Elle met l’accent sur l’aspect relationnel et tient ainsi à représenter l’association dans divers événements en compagnie de Christophe Hauser. Voici ses différentes actions et collaborations :

**2021 :**

**19 mars :** crise sanitaire, rappel de cotisations et proposition de dons afin de venir en aide aux étudiant.e.s en difficulté financière en raison de la perte de petits boulots qui permettaient de concilier vie professionnelle et études. Fr. 1200.- ont pu être octroyés à une étudiante.

**20 mai :** invitation au vernissage par l’association Alice-Rivaz de Lausanne à l’exposition « Présence des femmes » au Palais Rumine, à Lausanne en compagnie de Christophe Hauser.

**02 juillet :** cérémonie des promotions des filières DUBS et Culture Générale (CFC/AP), discours et distribution des prix spéciaux AEAA.

**03 juillet :** cérémonie des promotions de la maturité gymnasiale, discours et distribution des prix spéciaux AEAA.

**01 septembre :** discours lors de la séance de rentrée des nouveaux étudiant.e.s.

**17 septembre**: lors du Festival de la Bâtie, « Par les villages » Madame la Présidente, bénévole, invite Madame Marianne Dyens, présidente de l’association Alice-Rivaz de Lausanne et présente Barbara Backer, comédienne.

**08 octobre :** Visite guidée de l’exposition « Présence des femmes » par Marianne Dyens accompagnée de Barbara Backer et de Silvia Ricci Lempen, écrivaine.

**04 novembre :** Au COPAD, remise du prix Alice-Rivaz à Madame Silvia Ricci Lempen pour son roman « Les rêves d’Anna» , éditions D’en bas, organisée par l’association Alice-Rivaz de Lausanne.

**2022 :**

**07 mars :** 1ère réunion du comité d’organisation du 60ème anniversaire du COPAD. De nombreuses réunions suivront.

**29 mars :** proposition de projet de co-réalisation avec Aurélien Gamboni, artiste plasticien, concernant l’installation artistique participative en bois, « Le Tiret du COPAD » qui donne à voir le parcours des étudiant.e.s au COPAD.

**28 avril :** L’AEAA s’associe à l’institut des Intervalles de la villa Bernasconi à Lancy pour des événements futurs.

**04 juillet**: invitation envoyée à Madame Marie Barbey Chappuis, Maire de Genève, pour la solliciter à faire un discours lors de la fête du 60ème anniversaire du COPAD.

**24 août :** discours de la Présidente lors de la séance de rentrée des nouveaux étudiant.e.s .

**14 septembre :** sur les réseaux sociaux, la Présidente crée la page Facebook de l’AEAA et partage sur sa page Linkedin, la promotion de la fête du 60ème anniversaire du COPAD.

**27 septembre :** dernière réunion du comité d’organisation du 60ème.

**1er octobre :** discours de clôture de la Présidente du 60ème anniversaire.

**1er novembre :** visite à l’université de Saint-Gall du Learning Center « SQUARE », concept créé par Rolf Dubs. Etaient présents : Christophe Hauser, Philippe Bettens, doyen du COPAD ainsi que des architectes mandatés par l’université de Genève.

**02 octobre :** courrier de l’AEAA pour remercier toutes les personnes impliquées de près ou de loin au bon déroulement de la fête.

**18 novembre :** présence à l’AGO de l’association Alice-Rivaz de Lausanne.

**26 novembre :** présence sur le stand du COPAD à la Cité des Métiers à Palexpo.

**02 novembre :** 1ère réunion du comité d’organisation de la fête de l’Escalade, d’autres suivront.

**09 décembre :** participation à la fête de l’Escalade au COPAD.

**Point 10 : Perspectives et calendrier 2022-2023**

L’AGO 2023 se tiendra au printemps, la directive fédérale relative au COVID ne s’appliquant plus.

**Calendrier :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Me 25.03.2023 | Présentation des travaux de maturité des 3ème année | Salle de réunion |
| Lu 19.06.2023 | Apéritif de fin d’année | Cour du collège |
| Sa 01.07.2023 | Cérémonie des promotions :* Maturité gymnasiale
* DUBS
* Culture générale
 | Cours du collège |

Toute modification du calendrier est mise en ligne sur le site du COPAD :

https :edu.ge.ch/secondaire2/copad/bienvenue-au-copad

Rappel : Site de l’AEAA : https://www.aeaa-copad.ch

La visibilité de l’association est fondamentale. Ainsi, la présence des membres aux différentes manifestations montre l’intérêt et le soutien portés aux étudiant.e.s. Il est précisé qu’aucune inscription n’est nécessaire pour y participer.

**Point 11 : Retraits**

Retrait : Thi Minh Trang, membre, informe l’association qu’elle ne souhaite plus en faire partie dès 2023.

**Point 12 : Brèves du COPAD :**

La Présidente donne la parole à Christophe Hauser qui relève les points marquants pour l’année 2021-2022 :

- La progression de la formation pour adultes en Suisse et à Genève est en constante augmentation.

- La filière Culture Générale a obtenu plus de moyens cette année pour se développer et ce sera sans doute le cas, dans un futur proche, pour la filière gymnasiale.

- La double direction COPAD-Calvin l’an dernier a permis d’améliorer les relations entre les deux établissements. Toutes les salles de classes nécessaires sont dorénavant disponibles.

- Les cérémonies des promotions auront lieu dans la cour si le temps le permet. Il est prévu un achat de chaises supplémentaires en commun avec Calvin.

- Il a été constaté une grande fragilité de nombreux étudiant.e.s (problèmes psychologiques, financiers, addictions diverses…) L’augmentation du taux d’activité de l’assistance sociale est demandée en raison de la forte augmentation des cas.

- Emission sur le COPAD à Léman Bleu, le 20 juin 2022 avec Marcus Frutiger, étudiant actuel de 3ème année et Antonio Teixeira ancien étudiant, directeur de Bucherer.

- Un article concernant la fête du 60ème a été publié dans la Tribune de Genève.

- A la veille du 60ème anniversaire, conférence à Uni Dufour donnée par Rolf Dubs et Madame Ruth Dreifuss pour les étudiant.e.s de la passerelle DUBS. Les cours ont été annulés afin de participer à la conférence.

- Le livre de 90 pages réunissant des témoignages et des photos des festivités du 60ème anniversaire est en voie d’impression. Un prix d’environ Fr. 15.000.- est annoncé.

- Le comité d’organisation du 60ème propose une fête d’anniversaire du COPAD tous les 10 ans..

- Les voyages de maturité sont interdits à l’étranger. En 2023, le COPAD a organisé un camp de ski pour les 3èmes années du 13-15 janvier.

- L’AEAA informe du don de 3 bouteilles de Mouton Rothschild. La valeur est estimée entre Fr. 1’000-1’500.- L’association va réfléchir à l’usage de ce don.

- L’augmentation des effectifs des étudiants pour 2023 semble être en mesure d’être financée par l’Etat.

- Le directeur a comme projet de proposer une filière de maturité professionnelle qui permettra de la lier aux autres formations pour adultes déjà présentes au sein de l’établissement.

- A moyen terme, Christophe Hauser espère voir se développer un centre de formation pour adultes.

**Point 13 : Propositions individuelles.**

Madame la Présidente rappelle que certains étudiant.e.s ne possèdent pas encore d’ordinateur et que les dons de matériels sont les bienvenus.

Laurianne Zaugg, maîtresse ajointe, est à la recherche d’une personne pouvant donner des cours ponctuels de français technique à un étudiant de propédeutique. Les personnes intéressées sont priées de contacter directement Laurianne via son adresse e-mail : laurianne.zaugg@edu.ge.ch

Madame la Présidente indique qu’Aurélien Gamboni, propose, sur le modèle du « Tiret du COPAD », de s’entretenir avec les étudiants sur la façon dont on peut faire bifurquer leur trajectoire de vie en résonnance avec l’œuvre d’Alice-Rivaz. Un des objectifs étant de faire le lien entre leur scolarité antérieure et leur vie actuelle.

Un membre propose de créer une newsletter.

De nouveaux bulletins de versement avec QR-Code sont distribués à l’assistance et une information ultérieure sera donnée quant à l’utilisation de l’application TWINT.

**La séance est levée à 20h18.**

Les participants sont invités à se diriger vers le restaurant Platane où un repas les attend.